



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le lundi 2 mars 2026 à 19h30, sont présents la conseillère et les conseillers suivants :

Madame Marie-Eve Denicourt ainsi que messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, Rémi Cusson et Michaël Roy, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Sont aussi présents : le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Benoît Brodeur, l'adjointe administrative, madame Jacinthe Boissé ainsi qu'un (1) citoyen.

ORDRE DU JOUR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Mot d'ouverture par deux représentantes de la maison Hina
- 1.2. Période de questions et retour sur la période des questions de la séance précédente

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 2.2. Adoption du procès-verbal du 2 février 2026
- 2.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026
- 2.4. Adoption des comptes et engagements de crédits
- 2.5. Rapport sur les plaintes
- 2.6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-436 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
- 2.7. Demande de contribution pour les bourses des finissants de la polyvalente Marcel-Landry
- 2.8. Demande de don pour la Bourse Jeune agriculteur.trice de l'année
- 2.9. Offre de services de Vox Avocats - Renouvellement 2026 pour les consultations générales
- 2.10. Journée internationale des droits des femmes
- 2.11. Avril - mois de l'autisme
- 2.12. Avril - mois de la jonquille
- 2.13. Dépôt des rapports de dépenses et de liste des donateurs des candidats à l'élection municipale 2025

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1. Service de sécurité incendie - Rapport
- 3.2. Adoption du rapport annuel d'activités 2025 de la municipalité de Saint-Alexandre en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu

4. TRANSPORT

- 4.1. Nomination d'un membre citoyen sur le comité de suivi de l'autoroute 35

5. HYGIÈNE DU MILIEU

- 5.1. Adoption du règlement 26-432 afin de prolonger le programme de subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit
- 5.2. Projet de recherche scientifique sur la recharge des nappes phréatiques par les accumulations de neige
- 5.3. Offre de service soutien en ingénierie - Dégrilleur à la station de traitement des eaux usées
- 5.4. Offre de service - Gestion de l'aquifère
- 5.5. Remplacement des enregistreurs de débordement des ouvrages de surverse
- 5.6. Dépôt du bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable

6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 6.1. Convention d'aide financière avec la Société de l'habitation du Québec
- 6.2. Jour de la Terre 2026
- 6.3. Don - Société de l'Alzheimer du Haut-Richelieu

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1. Service de l'urbanisme - Rapport
- 7.2. Nomination des membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme
- 7.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-433 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

- 7.4. Avis de motion de dépôt du projet de règlement 26-434 sur le zonage
- 7.5. Adoption du premier projet de règlement 26-434 modifiant le règlement de zonage
- 7.6. Avis de motion du dépôt du projet de règlement 26-435 sur les permis et certificats
- 7.7. Adoption du premier projet de règlement 26-435 modifiant le règlement sur les permis et les certificats
- 7.8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-437 modifiant le règlement 19-349 concernant la garde des animaux afin de modifier le nombre de chiens permis dans un chenil
- 8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1. Service des loisirs, culture et communications - Dépôt du rapport
 - 8.2. Autorisation du trajet pour l'événement Je cours et roule pour ma cour 2026
 - 8.3. Libération de la retenue pour le projet de construction de la patinoire couverte extérieure
 - 8.4. Embauche d'une cheffe de camp de jour de Saint-Alexandre 2026
- 9. CORRESPONDANCE
- 10. AFFAIRES DIVERSES
 - 10.1. Décès de madame Jeannine Brault
- 11. RETOUR DES COMITÉS
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE
 - 13.1. Levée de la séance

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette à 19h30.

Mot d'ouverture par deux représentantes de la maison Hina

Période de questions et retour sur la période des questions de la séance précédente

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Aucune question posée aux membres du conseil.

2. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

26-03-49

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tout en gardant le point affaires diverses ouvert.

Adoptée à l'unanimité

26-03-50

Adoption du procès-verbal du 2 février 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par le conseiller Rémi Cusson et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

26-03-51

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2026 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

26-03-52

Adoption des comptes et engagements de crédits

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des chèques émis, des virements bancaires effectués par la Municipalité ainsi que la liste des comptes à payer pour le mois de février 2026 et s'en déclare satisfait;

ATTENDU QU'il y a lieu de les accepter et d'autoriser le paiement de ces derniers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu d'accepter la liste des comptes à payer ainsi que la liste des chèques émis et paiements bancaires pour un total de 760 611,68 \$ et l'autorisation est donnée au directeur général et greffier-trésorier de payer lesdits comptes.

Prélèvements automatiques	6193 à 6238	pour	81 206,75 \$
Chèques fournisseurs	86008 à 86095	pour	623 327,69 \$
Rémunération		pour	56 077,24 \$

Adoptée à l'unanimité

Rapport sur les plaintes

Le rapport des plaintes du mois de février 2026 totalisant une (1) plainte est déposé devant le conseil.

Avis & Dépôt **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-436 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux**

Avis de motion est par la présente donnée par la conseillère Marie-Eve Denicourt qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, la conseillère Marie-Eve Denicourt dépose une copie du projet de règlement 26-436, *Règlement constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Alexandre*.

26-03-53 **Demande de contribution pour les bourses des finissants de la polyvalente Marcel-Landry.**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Rémi Cusson et résolu de contribuer à la Collation des grades 2026 de la Polyvalente Marcel-Landry pour un montant de 500,00 \$.

Adoptée à l'unanimité

26-03-54 **Demande de don pour la Bourse Jeune agriculteur.trice de l'année**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a reçu une demande de la part de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu dans le cadre de son Gala de l'Excellence;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne un don pour le prix *Jeune agriculteur(trice) de l'année*;

CONSIDÉRANT QUE Saint-Alexandre est une municipalité agricole;

Il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par le conseiller Florent Raymond et résolu que la Municipalité de Saint-Alexandre fasse un don de 500 \$ pour le prix *Jeune agriculteur(trice) de l'année* lors du prochain Gala de l'Excellence de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité

26-03-55 **Offre de services de Vox Avocats - Renouvellement 2026 pour les consultations générales**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu d'accepter l'offre de services de VOX Avocats pour le service de consultations générales à taux forfaitaire - réserve pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 au montant de 574,88 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

26-03-56 **Journée internationale des droits des femmes**

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation des Nations Unies a officialisé en 1977 la journée du 8 mars comme étant la Journée internationale des droits des femmes;

CONSIDÉRANT QUE le 8 mars est une date importante, dont l'objectif est de célébrer le chemin parcouru par les femmes jusqu'à aujourd'hui et saluer tout le travail accompli vers l'atteinte de l'égalité;

CONSIDÉRANT QUE les femmes et les jeunes filles aux quatre coins du globe continuent de transformer la société en vue de faire progresser l'égalité des sexes;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation des Nations Unies invite la population à se mobiliser autour du thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme » pour la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2026;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu;

DE proclamer le 8 mars JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée à l'unanimité

26-03-57

Avril - mois de l'autisme

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le mois de l'autisme pour la Fédération québécoise de l'autisme;

CONSIDÉRANT QU'au Québec, le taux de prévalence de l'autisme est en constante augmentation et est estimé à environ 1,5 %;

CONSIDÉRANT QU'en 2014, on recensait plus ou moins de 76 000 personnes autistes au Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de Saint-Alexandre à participer au mouvement Faisons briller l'autisme dans toute sa diversité;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Florent Raymond et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Alexandre décrète le mois d'avril comme étant le mois de l'autisme;

QUE la municipalité de Saint-Alexandre illumine en bleu son Hôtel de Ville afin de participer au mouvement Faisons briller l'autisme dans toute sa diversité;

QUE le conseil municipal invite les Alexandrines et les Alexandrins à illuminer leurs maisons de la couleur qu'ils désirent durant le mois d'avril afin de souligner le mois de l'autisme.

Adoptée à l'unanimité

26-03-58

Avril - mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécoises et Québécois reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic; à la chimiothérapie; aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu;

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Alexandre encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt

Dépôt des rapports de dépenses et de liste des donateurs des candidats à l'élection municipale 2025

Monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, dépose les rapports de dépenses et listes des donateurs des candidats et des candidates à l'élection générale municipale du 2 novembre 2025 transmis à Élections Québec.

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service de sécurité incendie - Rapport

Dépôt du rapport du service de sécurité incendie du mois de février 2026 représentant les sorties suivantes :

- 6 appels premiers répondants;
- 4 appels incendies, dont 2 entraides;

26-03-59

Adoption du rapport annuel d'activités 2025 de la municipalité de Saint-Alexandre en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 14 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, toute autorité locale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues par un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre à l'autorité régionale, dans les

trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1^{er} janvier au 31 décembre;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO), ainsi que des indicateurs et des statistiques en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités 2025, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, a dûment été complété par le directeur du service de sécurité incendie de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Alexandre ont pris connaissance dudit rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Alexandre adopte le rapport annuel d'activités 2025 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu;

QUE la MRC du Haut-Richelieu procède à la consolidation de l'ensemble des rapports annuels d'activités transmis par les autorités locales et qu'elle en assure, par la suite, la transmission au ministère de la Sécurité publique, conformément aux dispositions de la *Loi sur la sécurité incendie*.

Adoptée à l'unanimité

4. **TRANSPORT**

26-03-60 **Nomination d'un membre citoyen sur le comité de suivi de l'autoroute 35**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu de nommer madame Chantal Daudelin, citoyenne de la municipalité de Saint-Alexandre, sur le comité de suivi de l'autoroute 35.

Adoptée à l'unanimité

5. **HYGIÈNE DU MILIEU**

26-03-61 **Adoption du règlement 26-432 afin de prolonger le programme de subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit**

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public de promouvoir le développement durable, d'économiser les ressources en eau potable, de réduire le volume et le coût de traitement des eaux usées et, par voie de conséquence, les risques de dysfonctionnement du réseau d'alimentation en eau potable et des égouts, en favorisant l'installation de toilettes à faible débit;

ATTENDU QUE l'octroi de subventions est une mesure incitative d'encouragement importante destinée à favoriser le remplacement de toilettes existantes énergivores (à débit régulier) par des toilettes à faible débit, ce qui permettrait de réduire de manière substantielle, à long terme, la consommation en eau potable ainsi que le volume et le coût de traitement des eaux usées et systèmes septiques;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 14-269 établissant un programme de subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit pour accorder toute aide qu'elle juge appropriée en matière d'environnement le 3 mars 2014;

ATTENDU QUE la municipalité désire prolonger le programme de subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du projet a été régulièrement donnés en vue de l'adoption du présent règlement, le 2 février 2026;

Il est proposé par le conseiller ____, appuyé par le conseiller ____ et résolu que le règlement 26-432 modifiant le règlement 14-269 afin de prolonger le programme de subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

26-03-62 **Projet de recherche scientifique sur la recharge des nappes phréatiques par les accumulations de neige**

CONSIDÉRANT les besoins en eau potable pour leurs populations, l'agriculture et les écosystèmes des municipalités de Sainte-Luce et de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités s'alimentent en eau à même leurs nappes phréatiques respectives à l'aide de puits de surface et autres techniques de prélèvement;

CONSIDÉRANT QUE ces nappes se rechargent par les précipitations annuelles, liquides et neigeuses;

CONSIDÉRANT les difficultés présentes et futures qu'engendrent les changements climatiques sur le patron des précipitations en modifiant la distribution de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution mission Neige de Ste-Luce adoptée en septembre 2025 et le caractère pionnier de Ste-Luce;

CONSIDÉRANT les travaux amorcés initialement par la municipalité de Sainte-Luce sur la rétention des précipitations neigeuses à l'aide de haies brise-vent amovibles (HBVA) et de l'intérêt manifesté par la municipalité de Saint-Alexandre pour ces travaux;

CONSIDÉRANT la volonté des deux municipalités à développer ces techniques de rétention des précipitations en unissant leurs efforts de recherche;

CONSIDÉRANT l'expertise et la collaboration de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) à la réalisation d'un premier projet de maîtrise à l'égard de l'objectif visé;

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu :

DE mettre en place un laboratoire de recherche scientifique et d'actions agroécologiques au sein de deux territoires municipaux distincts en faveur de la recharge de nappe;

DE réaliser des activités de recherche scientifique appliquée, permettant d'établir des valeurs de références (mètres cubes d'eau ajoutée par exemple) reliées à diverses actions agroécologiques;

DE réaliser des activités de recherche scientifique fondamentale, permettant l'obtention de résultats favorables à une meilleure compréhension et prise en charge à une échelle nationale, des enjeux agroécologiques liés à la mise en valeur de la neige dans un contexte de recharge de nappes (alimentation en eau potable) et d'urgence climatique.

D'entreprendre la sollicitation de financement pour le développement et la réalisation de ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

26-03-63

Offre de service soutien en ingénierie - Dégrilleur à la station de traitement des eaux usées

CONSIDÉRANT QUE le remplace du dégrilleur de la station de traitement des eaux usées est prévu au budget municipal 2026;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement amène actuellement de nombreuses fausses alarmes et une baisse d'efficacité quant au traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir un accompagnement technique afin de s'assurer d'avoir une composante adéquate pour la structure actuelle;

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu :

D'accepter la proposition de service de Bruser pour un accompagnement professionnel afin de remplacer le dégrilleur de la station de traitement des eaux usées pour un montant de 5 317,59 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

26-03-64

Offre de service - Gestion de l'aquifère

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre mettra prochainement en fonction un nouveau puits d'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de gérer efficacement l'aquifère sollicité pour desservir la municipalité de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de planifier la gestion de l'aquifère sur plusieurs années afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble;

CONSIDÉRANT la proposition de Groupe Conseil UDA Inc. soumise le 29 janvier 2026;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu d'accepter l'offre de service professionnels en hydrogéologie du Groupe Conseil UDA Inc. pour la gestion d'aquifère pour un mandat de trois années au montant total de 15 150 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

26-03-65

Remplacement des enregistreurs de débordement des ouvrages de surverse

CONSIDÉRANT l'article 9 du ROMAEU qui stipule que les ouvrages de surverse ayant connu un débordement autre qu'urgence doivent posséder un enregistreur de débordement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a connu des débordements en raison de pluies dans les dernières années pour les ouvrages de surverse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre doit en conséquence respecter l'article 9 du ROMAEU ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de se doter d'enregistreurs de débordement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions pour munir les ouvrages de surverse d'enregistreurs de débordement;

CONSIDÉRANT la recommandation d'Aquatech de retenir la soumission de Preautech;

Il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu d'accepter la soumission de Preautech pour l'achat et l'installation de deux enregistreurs de débordement pour les ouvrages de surverse au montant de 7 638,50 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt

Dépôt du bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable

Monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général, dépose devant le conseil, le rapport annuel sur la qualité de l'eau potable pour l'année 2025.

26-03-66

Convention d'aide financière avec la Société de l'habitation du Québec

ATTENDU QUE, par le décret numéro 830-2023 du 17 mai 2023, la Société d'habitation du Québec (ci-a près Société) a été autorisée à mettre en œuvre le Programme de rénovation des habitations à loyer modique;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif de loger des ménages québécois à faible revenu en assurant la pérennité d'une offre de HLM de qualité, sains, sécuritaires et répondant à leurs besoins en habitation;

ATTENDU QUE ce programme finance des projets de rénovation ou de reconstruction pour des organismes propriétaires ou gestionnaires de HLM pour lesquelles les Ententes de financement en matière de logement social conclues entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société ont pris fin ou qui ont été construits sans être liés par l'une de ces ententes;

ATTENDU QUE l'OMH du Haut-Richelieu est réputé admissible à ce programme et qu'il pourra soumettre une ou plusieurs demande(s) d'aide financière;

ATTENDU QUE l'octroi de toute aide financière dans le cadre de ce programme nécessite la conclusion d'une convention d'aide financière entre la Société, l'OMH du Haut-Richelieu et la Municipalité de Saint-Alexandre afin d'y prévoir leurs droits et obligations;

ATTENDU QUE la convention d'aide financière est générale et couvre tous les ensembles immobiliers admissibles pendant la durée du PRHLM;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du projet de convention d'aide financière;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Florent Raymond et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Alexandre adhère au projet de convention d'aide financière dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique ;

QUE monsieur Yves Barrette, maire, et monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, soient autorisés à signer la convention d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alexandre.

Adoptée à l'unanimité

26-03-67

Jour de la Terre 2026

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Michaël Roy et résolu de participer à la campagne du Jour de la Terre, le 22 avril 2026, sous le thème de *La sobriété environnementale*, afin d'encourager les citoyen-ne-s, les municipalités, les organisations et les entreprises à s'engager dans des pratiques de sobriété, qu'elles soient énergétiques, matérielles, numériques, organisationnelles, comportementales ou collectives.

Adoptée à l'unanimité

26-03-68

Don - Société de l'Alzheimer du Haut-Richelieu

Il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu, de remettre un don de 350 \$, dans le cadre du défi des maires, pour la Société d'Alzheimer du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Service de l'urbanisme - Rapport

Le rapport des permis du mois de février 2026, émis par l'inspectrice municipale, madame Louise Nadeau, totalisant onze (11) permis est déposé devant le conseil.

26-03-69

Nomination des membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu :

DE renouveler le mandat de deux membres citoyens, soient messieurs Maxime Bourgeois et René Bessette, pour un terme de deux ans au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

Avis & Dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-433 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Florent Raymond qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Florent Raymond dépose une copie du projet de règlement 26-433, *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments*.

Une consultation publique sur le règlement se tiendra le lundi 23 mars à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Saint-Alexandre.

Avis & Dépôt	<u>Avis de motion de dépôt du projet de règlement 26-434 sur le zonage</u> Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Florent Raymond qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant des modifications au règlement de zonage. Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Florent Raymond dépose une copie du projet de règlement 26-434, <i>Règlement amendant le règlement de zonage 20-366 afin de modifier les normes d'abattage d'arbres et de faire certaines corrections</i>.
26-03-70	<u>Adoption du premier projet de règlement 26-434 modifiant le règlement de zonage</u> CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a adopté un règlement sur le zonage; CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement; CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal trouve pertinent de procéder à la modification de son règlement de zonage no. 20-366 afin d'y apporter certains ajustements; CONSIDÉRANT QUE la modification proposée est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme; CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu des demandes de modifications réglementaires; CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Florent Raymond lors de la séance du 2 mars 2026; Il est proposé par le conseiller Michaël Roy, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu : QUE le conseil municipal de Saint-Alexandre adopte le premier projet de règlement 26-434, <i>Règlement amendant le règlement de zonage 20-366 afin de modifier les normes d'abattage d'arbres et de faire certaines corrections</i>; QUE le projet de règlement soit transmis à la MRC du Haut-Richelieu; QU'une consultation publique sur le projet de règlement ait lieu le lundi 23 mars 2026 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Saint-Alexandre. Adoptée à l'unanimité
Avis & Dépôt	<u>Avis de motion du dépôt du projet de règlement 26-435 sur les permis et certificats</u> Avis de motion est par la présente donnée par la conseillère Marie-Eve Denicourt qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant la modification du règlement sur les permis et certificats. Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, la conseillère Marie-Eve Denicourt dépose une copie du projet de règlement 26-435, <i>Règlement amendant le règlement sur les permis et certificats afin de modifier certaines dispositions</i>.
26-03-71	<u>Adoption du premier projet de règlement 26-435 modifiant le règlement sur les permis et les certificats</u> CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a adopté un règlement sur les permis et les certificats afin d'exiger des documents et conditions lors de l'émission des permis; CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement; CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal trouve pertinent de procéder à la modification de son règlement sur les permis et les certificats no 20-369 afin d'y apporter certains ajustements; CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées sont conformes aux objectifs du plan d'urbanisme; CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par la conseillère Marie-Eve Denicourt le 2 mars 2026; Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu : QUE le conseil municipal de Saint-Alexandre adopte le premier projet de règlement 26-435, <i>Règlement amendant le règlement sur les permis et certificats afin de modifier des tarifs et ajouter des documents obligatoires à fournir dans certaines situations</i>; QUE le projet de règlement soit transmis à la MRC du Haut-Richelieu; QU'une consultation publique sur le projet de règlement ait lieu le lundi 23 mars 2026 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Saint-Alexandre. Adoptée à l'unanimité
Avis & Dépôt	<u>Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-437 modifiant le règlement 19-349 concernant la garde des animaux afin de modifier le nombre de chiens permis dans un chenil</u> Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Jean-François Berthiaume qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant la modification du règlement sur la garde d'animaux afin de modifier le nombre de chiens permis dans un chenil. Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Jean-François Berthiaume dépose une copie du projet de règlement 26-437, <i>Règlement modifiant le règlement 19-439 concernant la garde des animaux afin de modifier le nombre de chiens permis dans un chenil</i>.

8. **LOISIRS ET CULTURE**

Service des loisirs, culture et communications - Dépôt du rapport

Dépôt du rapport du Service des loisirs, de la culture et des communications, présenté par monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier.

26-03-72

Autorisation du trajet pour l'événement Je cours et roule pour ma cour 2026

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Rémi Cusson et résolu d'autoriser la tenue de l'événement Je cours et roule pour ma cour le samedi 2 mai 2026 en vertu des trajets proposés par le comité organisateur.

Adoptée à l'unanimité

26-03-73

Libération de la retenue pour le projet de construction de la patinoire couverte extérieure

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé le contrat de construction de la patinoire couverte extérieure à Construction RDJ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés depuis le mois de juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'architecte Dominique Blais a émis le certificat d'acceptation finale des travaux de construction;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a émis un cautionnement d'entretien à la Municipalité de Saint-Alexandre pour une durée d'un an;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Jean-François Berthiaume et résolu de libérer la retenue à Construction RDJ pour un montant de 392 365,66 \$, taxes incluses.

Adopte à l'unanimité

26-03-74

Embauche d'une cheffe de camp de jour de Saint-Alexandre 2026

Il est proposé par le conseiller _____, appuyé par _____ et résolu d'embaucher madame Maika Emond à titre de cheffe de camp pour le camp de jour *Alextra* pour la saison estivale 2026.

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu d'embaucher madame Maika Emond à titre de cheffe de camp pour le camp de jour *Alextra* pour la saison estivale 2026.

Adoptée à l'unanimité

9. **CORRESPONDANCE**

Dépôt de la liste des correspondances du mois de février 2026.

10. **AFFAIRES DIVERSES**

26-03-75

Décès de madame Jeannine Brault

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Michaël Roy et unanimement résolu de faire parvenir une lettre de sympathie à la famille défunte de madame Jeannine Brault, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Alexandre de 1975 à 1987.

Adoptée à l'unanimité

11. **RETOUR DES COMITÉS**

Jean-François Berthiaume mentionne la rencontre du comité de démolition.

Florent Raymond informe qu'il y aura distribution des arbres le 9 mai prochain.

Michaël Roy parle de la soirée de reconnaissance des bénévoles.

Rémi Cusson a tenu une rencontre avec le comité de développement social et discute du 175e anniversaire de la municipalité.

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question posée aux membres du conseil.

13. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

26-03-75

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu que l'ordre du jour, étant épuisé, la séance soit levée à 20h50.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier

Yves Barrette
Maire